

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDOLAS

Procès-verbal du jeudi 08 septembre 2022

Présents : Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Éric BALMES, Olivier BLOT, Véronique BONNAURE, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Stéphanie DELEUZE, Loïc DUCROS, Julien MAGNIN, Jean-François THIBON, Valentin THIBON

Excusés : Éric GARREL,

Pouvoirs : André FORGET à Éric BALMES, Michel DAYRE à Jean-François THIBON

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h00.

Désignation du secrétaire de séance : Olivier BLOT

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance précédente, du 12 juillet 2022.

Budget (Décision Modificative n°3)

Monsieur le Maire propose de faire une régularisation de crédit suite à des erreurs d'imputation en fonctionnement en 2019, 2020 et 2021 pour un montant de 38 220,90 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les modifications de crédits

Convention CAUE - aménagement presbytère de Maisonneuve

Monsieur le Maire propose une convention avec le CAUE pour une réhabilitation partielle du presbytère de Maisonneuve et fait une présentation de la méthodologie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 abstention et 13 voix pour des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** le maire à signer la convention avec le CAUE pour l'accompagnement de la commune de Chandolas pour la réhabilitation partielle de l'ancien presbytère de Maisonneuve
- **PREND ACTE** que la participation volontaire et forfaitaire, demandée à la commune, s'élève à 2 500,00 € TTC dont 1 250,00 € d'acompte à verser à la commande
- **S'ENGAGE** à prévoir cette dépense au budget de la commune

Travaux de voirie VC - demande d'aide au département

La dégradation des ouvrages de la Voie Communale Chemin de la Croisette / Chemin du Serre impose d'effectuer des travaux de voirie : pont et mur de soutènement.

Des aides pour la voirie communale peuvent être demandées au département de l'Ardèche à travers le Pacte Routier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de:

➤ **MANDATER** Monsieur le Maire pour solliciter :
Une aide dans le cadre du dispositif ' ATOUT RURALITE 07 : Pacte Routier ' auprès du Conseil Départemental pour travaux à réaliser sur la voie communale.

➤ **APPROUVER** le tableau de financement suivant :

Montant HT des travaux :	21 036,80
Aide du Département de l'Ardèche	8 414,72
Autofinancement	12 622,08

Total Travaux HT :	21 036,80
TVA :	4 207,36
Total Travaux TTC :	25 244,16

Remboursement carte de transport pour RPI

Il est proposé au conseil que chaque enfant de la commune, scolarisé à l'école primaire et qui s'inscrit dans une association pour pratiquer une activité sportive ou culturelle, bénéficie d'une aide de 60€, majorée à 80€ si l'enfant est en situation de handicap. Cette disposition aidera à payer les frais d'adhésion à l'association, d'inscription, de licence liés à l'activité suivie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **D'APPROUVER** la proposition de Monsieur le Maire

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles en ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente délibération.

Référent et suppléant TEPOS

Mise en œuvre de la transition énergétique du territoire (démarche TEPOS)
Le titulaire sera Loïc DUCROS et la suppléante Alexandra AMIEL.

Commission Mobilité

Jean-François THIBON assistera à la prochaine réunion de la commission mobilité de la communauté de communes.

Transport scolaire - Arrêt de bus

Le dossier est en cours et nous devrions le recevoir bientôt pour son exécution.

Catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse et réhydratation des sols 2022

Toute victime d'un sinistre éligible au dispositif doit se manifester auprès de la mairie afin que la procédure de reconnaissance communale de l'état de catastrophe naturelle soit engagée.

Mise à jour Plan Communal de Sauvegarde PCS

Loïc DUCROS et Alexandra AMIEL se proposent pour mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde.

Eric BALMES assistera à la prochaine réunion d'information sur les ZIP (Zones Inondables Potentielles)

Cimetières : projet de travaux et organisation (plans, numérotation)

Des devis sont en cours.

Avancement des projets : Ferme pédagogique, Logements presbytère, Jeux (Information sur l'instruction DETR/DSIL, demandes d'aide région et département)

Trois demandes sont en cours.

- Ferme communale à vocation pédagogique : un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre a été lancé sur "achat public" pour dépôt de dossier au 30 septembre 2022. Ce projet sur le terrain actuellement occupé par la chèvrerie dont les bâtiments sont vétustes et en mauvais état a été recensé parmi les projets CRTE supra-communaux, et est déclaré comme un projet prioritaire en réponse au recensement des projets par la région.
- Presbytère, une aide DETR a été attribuée pour le remplacement des menuiseries extérieures : après actualisation des devis les travaux seront lancés.
- Jeux pour enfants : la demande est toujours en cours d'instruction.

Aménagements et organisation salle du Verdal (salle, local, parking)

Les containers du milieu du parking seront déplacés sur le parking.

Un panneau d'affichage sera installé.

Suite à la demande des Aînés pour un point d'eau dans la salle qu'ils utilisent, des devis seront demandés.

Travaux d'entretien église

Des travaux d'entretiens de l'église de Maisonneuve sont à envisager, en particulier pour la rénovation de la porte et des petites réparations. Des devis ont été établis, et d'autres demandes vont être effectuées.

Préparations décorations pour les fêtes

Les nouvelles décorations sont arrivées, deux prises supplémentaires sont prévues pour Les Martins et Les Reynauds.

Poteaux Incendies

Deux poteaux Incendies sont à changer, des devis ont été reçus.

DIA (Déclaration d'intention d'aliéner) ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme.

Une préemption est demandée concernant la parcelle ZD 119 sur un emplacement réservé dans le PLUi.

1. Point des commissions :

- Urbanisme, voirie, réseaux et illuminations
- Patrimoine, entretien, agriculture, OM
- Affaires sociales
Olivier BLOT est allé à l'AG de l'ADMR, 29 personnes sur Chandolas en sont bénéficiaires, l'ADMR rencontre des difficultés financières.
- Affaires scolaires
- Communication
- Associations, culture, jeunesse et sport
- Finances

2. Questions diverses

La séance est levée à 23h40